

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 90 (1993)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Billet du président

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# BILLET DU PRÉSIDENT

---

Mesdames et Messieurs,  
chers amis apiculteurs,

Permettez-moi, amies et amis de Suisse romande, de vous souhaiter, en ce début d'année apicole, le bonheur et la santé pour vous et vos familles, ainsi que beaucoup de satisfactions dans votre activité apicole.

Le 21 mars 1992 avait lieu l'assemblée des délégués; cette dernière se tenait pour la première fois dans les magnifiques salles du Buffet de la Gare, à Yverdon. Compte tenu des remarques très positives quant au choix de ce nouveau lieu de rencontre pour nos assemblées, votre comité vous convie à nouveau, dans les mêmes locaux, le 20 mars 1993, pour nos délibérations annuelles.

Ce sera, je l'espère, l'occasion pour chacun de fraterniser avec des apiculteurs d'autres régions, de faire part de ses expériences et de ses craintes, face au marché du miel, aux produits antivarroas, à l'intégration européenne, etc.

Je me permets de rappeler aux présidents des sections de bien vouloir remettre assez tôt à leurs délégués les feuilles pour les frais de déplacement, afin que ces derniers puissent les remplir avant de se présenter pour l'encaissement de leurs frais, en début d'assemblée (train 2<sup>e</sup> classe).

L'ordre du jour de notre prochaine assemblée ne compte pas moins de 18 points. Après avoir discuté et approuvé le PV de l'assemblée des délégués du 21 mars 1992, ainsi que les rapports parus dans le JSA, votre comité vous demandera l'autorisation de réactualiser les statuts de la Société romande d'apiculture; ces derniers ont été discutés et adoptés par l'AD le 16 mars 1968. Le secrétaire était notre ami Georges Chassot et le président notre toujours jeune et dévoué président d'honneur Robert Bovey. Si notre proposition obtient l'approbation de l'AD, nous demanderons qu'une commission de 7 membres soit nommée (un par fédération).

Point 9 de l'ordre du jour: les finances; comme l'argent est toujours le nerf de la guerre, cette année, votre comité vous propose l'acceptation des comptes, qui se soldent, à sa grande satisfaction, par un léger bénéfice, et par la même occasion la cotisation 1994, inchangée par rapport à 1993.

Concours des ruchers 1992: après avoir assuré la présidence de ce dicastère pendant dix ans, notre ami Albert Thiévent nous a fait part de sa démission du comité SAR. C'est avec regret que le comité a pris connaissance de cette décision. Albert Thiévent, pendant les dix ans passés au comité, a toujours fait preuve d'une très grande collégialité, d'un esprit

d'ouverture aux problèmes apicoles, ainsi que d'une franche camaraderie envers ses collègues du comité. Pour la dixième fois, Albert remettra au lauréat du Concours des ruchers 1992 la médaille de vermeille. Merci Albert, pour ton dévouement à la cause apicole, et tout le comité te souhaite une heureuse retraite.

Renouvellement des mandats de MM. Fernand Métrailler et Joseph Girard: Fernand Métrailler, responsable de l'élevage et de la vulgarisation, est un personnage remarquable et remarqué, tant au plan fédéral, cantonal qu'au sein du comité SAR. Nous ne pouvons que remercier sincèrement cet ami dévoué pour tout le temps qu'il consacre à l'organisation de la sélection et de la vulgarisation, pour le bien de notre apiculture. Je le remercie d'avoir accepté un nouveau mandat au sein de notre comité.

Joseph Girard, Fribourgeois de bonne souche, responsable des finances de notre société, n'est pas toujours très bien compris par certains. Mais il est très efficace pour la sauvegarde de l'équilibre financier des comptes SAR. Joseph n'a pas toujours la tâche facile, les factures arrivent, l'argent ne rentre pas aux dates voulues. Le coût du JSA augmente, les frais de l'AD aussi, la vulgarisation et les conseillers également. Un seul espoir pour notre trésorier: quand le besoin s'en fera sentir et que le comité demandera à l'assemblée des délégués la manne nécessaire à la société, qu'il ne se trouve pas dans la salle un esprit chagrin. Merci pour ton travail et merci d'accepter un nouveau mandat.

Remplacement de François Cottet au comité: notre ami de Genève a démissionné en 1992 déjà. Mais vu que son remplacement n'a pas pu se faire en temps voulu, ce dernier a accepté de continuer à s'occuper de l'organisation du contrôle du miel. Merci à toi François, tes collègues du comité regrettent que ton passage au comité ait été de si courte durée. Merci également aux trois personnes très dévouées au contrôle du miel.

Merci aussi aux membres restants du comité pour leur travail et leur dévouement, ainsi qu'à tous les apiculteurs, et il y en a beaucoup (présidents et membres des comités des fédérations et des sections, inspecteurs, moniteurs et conseillers), vous qui jour après jour mettez de votre temps à disposition de la grande ruche formée par les cinq mille apiculteurs de cette belle région qui se nomme Suisse romande.

A ceux et celles qui se déplaceront à Yverdon, le 20 mars prochain, je leur dis: «Soyez les bienvenus!»

**Votre président SAR**

